

voulait pas être assujéti à des droits plus élevés.

L'une des principales objections à la conclusion d'un traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, c'est, à mon sens, que la population du Canada a déjà assez à souffrir des petits trusts canadiens sans être encore assujéti aux trusts gigantesques des Etats-Unis, ce qui arriverait inévitablement si l'on venait à établir la réciprocité commerciale entre le Canada et la république voisine. Aux Etats-Unis, tout, pour ainsi dire, est prétexte à un trust. Tout récemment, on a pu voir à l'œuvre le trust américain des chutes d'eau et constater quelle est sa puissance. Aux Etats-Unis, tout est accaparé, excepté les airs, et je suis convaincu que lorsque l'usage des aéroplanes se sera répandu, les trustards accapareront les cieux et nous vendront l'atmosphère. Il se peut que d'ici à quelques années, l'honorable député de Rainy-River (M. Conmee), que je regrette de ne pas voir à son siège ce soir, vienne solliciter une charte pour quelque compagnie de navigation aérienne en alléguant "l'avantage général du Canada", et que lorsque la compagnie se sera fait ainsi autoriser, elle nous fera payer tant du pied cube l'air que nous respirons. Que l'on parle de réciprocité tant qu'on voudra, le Canada n'a rien à gagner à ce régime.

Inutile de rappeler qu'en matière de tarif les Etats-Unis se sont toujours montrés hostiles au Canada. Chaque fois que nous avons tenté une démarche dans le but d'obtenir quelque avantage, soit en matière de commerce ou de navigation, les Etats-Unis ont fait tout en leur pouvoir pour nous nuire ou nous susciter des embarras.

Voyez ce qui s'est passé dans l'affaire du canal Sainte-Marie. Le Canada voulait abolir les péages sur les navires passant par les canaux canadiens dans le but de favoriser la navigation sur les lacs; mais pour paralyser ce mouvement, le congrès américain vota une loi qui fermait ce canal aux navires canadiens, ce qui nous obligea à dépenser \$5,000,000 pour construire une écluse au Sault-Sainte-Marie.

Je concède que les articles mentionnés par le ministre des Finances sont de peu d'importance, mais il a causé un tort incalculable au pays en reconnaissant aux Etats-Unis le droit de voter des lois qu'ils tiennent suspendues comme des épées sur nos têtes, et avec lesquelles ils menacent de nous frapper si nous ne nous inclinons devant eux. Je suis convaincu que le peuple canadien a fini par comprendre que le plus tôt nous combattrons le feu par le feu et le tarif par le tarif, le mieux ce sera pour nous. Les Américains se rendront alors à Ottawa et non pas à Albany. Il est vrai qu'ils ont envoyé quelques fonctionnaires subalternes au Canada, mais les gros bonnets se sont arrêtés à Albany où notre ministre des Finances est allé les

M. J. A. CURRIE.

rencontrer. Tout me paraît étrange en cette affaire.

Pour le compte de qui le rédacteur du "Globe" travaillait-il? Au profit de qui s'employait-il? Le trust de l'acier et les autres trusts américains réalisent des millions en écoulant leurs produits au Canada. Le trust de l'acier expédie pour environ \$60,000,000 de ses produits au Canada, et l'on voit un Canadien se rendre à Albany et se faire l'agent de ces industriels. Nous venons de sortir d'une petite guerre de tarif avec l'Allemagne dont nul n'avait souffert au Canada, et au moment où nous prévoyions un autre conflit avec les Etats-Unis, au moment où la victoire semblait nous sourire, le ministre des Finances est appelé en hâte auprès du président des Etats-Unis, et au sortir de son entrevue, il est obligé d'avouer qu'il a ployé le genoux devant Baal et que notre pays est sous la férule des Etats-Unis.

Je suis d'avis que le peuple canadien reconnaîtra que, quelle que soit l'importance de la concession que nous avons faite aux Etats-Unis, nous avons fait table rase du grand principe qui veut que nous soyons aptes à établir les tarifs qui nous conviennent et qu'aucun pays au monde, que ce soient les Etats-Unis, l'Allemagne, ou toute autre nation, ne puisse nous tenir sous sa férule. Tel est le principe que nous devons soutenir, mais nous avons perdu du prestige dans le présent marché et j'en tiens surtout responsable le premier ministre du Canada qui a sans doute été l'instigateur de la visite du ministre des Finances à Washington.

J'espère qu'il nous dira franchement et sincèrement qu'il a autorisé M. Macdonald à se rendre là-bas et à tenter de conclure une trêve avec le secrétaire Knox et le président. S'il ne l'a pas fait, pourquoi donc s'est-on occupé de M. Macdonald? Pourquoi cette hâte fiévreuse, ces télégrammes et ces visites inopinées du ministre à Albany et ce bâclage d'un traité? Dans quel but? Non pas pour procurer quelque chose au Canada, car nous avons toujours eu ce que nous avons et nous avions certainement le droit d'obtenir tous les privilèges des Etats-Unis dont nous étions les meilleurs clients; mais afin de faire une chose qui, à mes yeux, est contraire aux principes de l'équité et du patriotisme que les Canadiens désirent affirmer.

Le premier ministre nous a dit à maintes reprises que nous n'avons pas besoin de commercer avec l'Angleterre. Tout le monde sait que si la Grande-Bretagne nous accordait une préférence d'un schelling par quatre de blé, cela vaudrait des millions aux cultivateurs de ce pays. Le premier ministre et le ministre des Finances ont déclaré que nous n'avons besoin de rien de tel, que nous ne voulons pas obtenir de la Grande-Bretagne de concessions d'aucun